



Communiqué de presse
Mardi 22 août 2017



Mois de l'ESS : une 15^e édition en novembre 2017

La Chambre régionale des entreprises de l'économie sociale et solidaire de Provence-Alpes-Côte d'Azur (Cress Paca) a imaginé le Mois de l'ESS, il y a maintenant quinze ans. Son objectif premier : la mise en lumière de cette économie autrement qui maille le territoire par sa proximité et par des emplois durables non délocalisables. Démarche qui reste très actuelle et renforcée par la loi ESS de 2014.

Près de 100 manifestations vont rythmer le mois de novembre dans différents lieux de notre région. Cela peut être une visite, une journée portes ouvertes, une conférence, un atelier, un salon, un forum, un évènement festif, responsable, sportif, écologique...

Nul doute que les organisateurs feront la part belle à des thèmes à enjeux : économie circulaire, innovation sociale, développement durable, performances économiques, alternatives émergentes. Car les entreprises et les parties prenantes de l'ESS ne manquent pas d'idées pour mieux faire connaître cette économie qui rassemble quelque 16 500 établissements en Paca et 163 000 salariés.

« Chaque mois de novembre, l'ESS est mise en avant un peu partout en Paca. Force est de constater que les évènements sont organisés aussi bien dans les grandes que les petites communes. Il n'y a pas de thématique définie pour laisser libre les organisateurs. Ces derniers peuvent ainsi mettre en place une action qui colle à l'actualité de leur secteur, aux besoins de leurs concitoyens. Car les entreprises de l'ESS sont un lien fort de proximité. Le programme définitif peut sembler hétéroclite, étant donné que les attentes varient en fonction du territoire. La force du Mois de l'ESS est d'offrir des animations sur mesure très qualitatives », précise Denis Philippe, le président de la Cress Paca.

La Chambre régionale, coordinatrice du Mois en Paca, invite les organisateurs à inscrire leur manifestation sur le site (lemois-ess.org) pour bénéficier de l'image du réseau des Cress et être référencé sur les agendas, tant au niveau régional que national.

Organisateurs :

il est temps de s'inscrire !

Ce rendez-vous annuel est la vitrine de l'économie sociale et solidaire.

Les organisateurs peuvent inscrire leur évènement sur le site dédié : www.lemois-ess.org.

Ce dernier doit se dérouler entre le 30 octobre et le 30 novembre 2017.

La Chambre régionale coordonne le Mois de l'ESS en Paca et proposera une promotion dédiée avec notamment un programme régional.

Lancement du Mois de l'ESS Le lundi 6 novembre 2017

A l'occasion de l'inauguration des nouveaux locaux de la Chambre régionale seront présentées les animations 2017 du Mois de l'ESS

A cette date aura lieu également la remise du prix ESS régional

Paca : région pionnière

Le Mois de l'ESS a vu le jour en Paca. Sa pertinence a séduit le CNcres qui développe, en partenariat avec l'ensemble des Cress, l'initiative au niveau national depuis 10 ans.

Les entreprises de l'ESS invitées à participer aux prix de l'ESS

Les prix de l'ESS, un concours au cœur du Mois de l'ESS, ont été lancés par le Conseil national des Cress et l'ensemble des Chambres régionales, il y a trois ans.

Ils récompensent un modèle économique durable, un ancrage territorial, une capacité à innover et à impacter durablement la société.

Les entreprises de l'économie sociale et solidaire ont jusqu'au 3 septembre 2017 pour déposer leur candidature et tenter de remporter l'un des trois prix en jeu : impact local, innovation sociale, coup de cœur.

Nouveauté de l'année 2017 : la Cress Paca décernera pour la première fois, un prix régional doté de 2 000 € et d'un accompagnement spécifique : relations presse, vidéo de promotion, action type « Pro Bono » ...

L'an dernier, 21 entreprises régionales avaient candidaté et trois ont été nominées : Môm Sud (association Bouches-du-Rhône), Scity (coopérative Alpes-Maritimes) et Échanges paysans Hautes-Alpes.

Le dossier de candidature est disponible sur le site national : www.lesprix-ess.org, jusqu'au 3 septembre minuit. La Cress Paca organisera et présidera le jury régional. Ce dernier, proposera trois nominés (un par catégorie) au CNcress et sélectionnera un lauréat régional.

